



Demande d'autorisation D'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ Jacky MARESCOT, Président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de
TROUVILLE SUR MER

J'ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de _____ catégorie) 1 à 3

Lieu Parking Magasin CARREFOUR, 6013, Rue Vallée d'Auge 14800 TOUQUES

à l'occasion de (3) notre foire à tout

du 01 octobre 2023 à 06 heures 00

au 01 octobre 2023 à 19 heures 00

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.
Le 17 juillet 2023.
(signature)

Manu

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté 2023/095

Je soussigné(e) Fabienne Louis, Adjointe au Maire de Trouques

Vu la demande ci-dessus ;
Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu ⁽⁴⁾ _____

Arrête :

M⁽¹⁾ JACKY MARESCOT, Président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Trouville sur Mer

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 1^{er} et 3^{ème} catégorie

à ⁽²⁾ Parking de Carrefour, 6013, Rue Vallée d'Auge 14800 TOUQUES

du 01 octobre 2023 à 6 heures 00

au 01 octobre 2023 à 19 heures 00

à l'occasion de (3) FOIRE à tout

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à TOUQUES, le 24 juillet 2023

- (1) Nom, prénoms, profession, adresse
(2) Indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.
(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé



Adjointe au Maire
Fabienne LOUIS